



FINANCE & MARCHÉS

Le débat s'ouvre sur la semaine de quatre jours dans l'assurance

- La CFE-CGC réclame à la fédération professionnelle France Assureurs une « grande concertation sur l'organisation du travail ».
- L'objectif est de renforcer l'attractivité du secteur.

ASSURANCE

Amélie Laurin

La CFE-CGC veut secouer les sociétés d'assurance. La confédération générale des cadres souhaite que le secteur soit aux avant-postes des expérimentations de la semaine de quatre jours. Autrement dit, la concentration du travail sur quatre jours ouvrés par semaine, avec ou sans réduction du temps travaillé.

« Ce n'est pas un sujet tabou, il faut en parler », déclare aux « Echos » Francky Vincent, président de la fédération assurance de la CFE-CGC, le deuxième syndicat de la profession. Il y a quelques jours, il a demandé à France Assureurs, le lobby des entreprises du secteur, « la mise en place d'une grande concertation sur l'organisation du travail ». Au menu : l'articulation entre télétravail et présentiel, l'équilibre vie pro-vie perso, les seniors, l'absentéisme... et la semaine de quatre jours. « Nous avons un vrai sujet d'attractivité de notre secteur, pointe Francky Vincent. Il n'y a pas encore de grande démission, mais la fidélisation est plus compliquée, notamment chez les jeunes. » Une génération en quête de sens, qui peut être rebutée par les métiers de la finance.

Une façon de se démarquer

La semaine de quatre jours pourrait permettre aux employeurs du secteur de se démarquer... mais aussi à la CFE-CGC, bien que le sujet ne fasse pas l'unanimité en son sein. L'appétit des salariés de l'assurance est indéniable, comme le montre un récent sondage du syndicat auprès de 2.000 d'entre eux. Sans grande surprise, 74,9 % y sont favorables.

France Assureurs confirme avoir reçu la demande de la CFE-CGC. « Sollicitée pour une réflexion commune avec l'ensemble des organisations syndicales, France Assureurs échangera d'abord avec ses membres dans les instances de la Fédération pour décider des suites à donner à cette initiative », précise Franck le Vallois, directeur général de l'association professionnelle.

Selon nos informations, le sujet pourrait être examiné à la prochaine commission sociale de France Assureurs, qui réunit chaque mois des DRH du secteur. A eux de décider d'une concertation de branche, ou pas. Elle « pourrait ensuite inspirer les entreprises dans le cadre de négociations futures », espère Francky Vincent, qui a informé les autres syndicats de sa démarche.

Du côté de la CFDT, premier syndicat de l'assurance, on se dit prêt à

discuter. « Nous ne sommes pas fermés à la semaine de quatre jours qui peut permettre d'abaisser la charge mentale et contribuer au bien-être physique, mais le sujet doit être réfléchi dans un cadre plus large, réagit Thierry Tisserand, secrétaire général de la fédération CFDT banques et assurances. Nous avons des exigences à la fois sur la réduction du temps de travail et sur la mise en place d'un compte épargne temps universel. »

Selon Thierry Tisserand, « il faut d'abord dresser le bilan de l'organisation du travail post-Covid et du télétravail qui ont des conséquences sur la santé des salariés et l'organisation du travail collectif ». La CGT réclame pour tous les secteurs quatre jours sur 32 heures (payées 35).

Pour le moment, les compagnies d'assurances restent quasi imperméables à la semaine de quatre jours, expérimentée par des dizaines d'entreprises au Royaume-Uni et par la banque Intesa Sanpaolo en Italie. Au sein de la branche cousine de la mutualité, deux petits acteurs ont franchi le pas en janvier : Mutuelles du Soleil et Tutélaire. ■



**Les compagnies
d'assurances restent
quasi imperméables
à la semaine
de quatre jours.**



Un récent sondage mené par la CFE-CGC auprès de 2.000 salariés de l'assurance montre que 74,9 % y sont favorables. Photo Shutterstock